

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 28 février 2023		
<p>CONSEILLERS SYNDICAUX :</p> <p>EN EXERCICE : 21</p> <p>PRESENTS : 14</p> <p>VOTANTS : 13</p> <p>QUORUM GEMAPI : 10</p>	<p>PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, PAULINE BRESSE, BERENICE LACOMBE, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, FREDERIQUE DUC, CLAUDE REVIL-BAUDARD, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, MIKE ROUSSEAU, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY ET PHILIPPE PRUD'HOMME</p> <p>EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, FRANCK ROUBEAU, SEBASTIEN VIOLI, CHRISTIAN EXCOFFON, FRANÇOIS RIEU, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PHILIPPE ROISINE, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI</p> <p>ABSENTS : FRANCK PACCARD</p>	<p>VOTES :</p> <p>POUR : 13</p> <p>CONTRE : 0</p> <p>ABSENCES : 0</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>21/02/23</p>	<p>CARTE GEMAPI : PHILIPPE PRUD'HOMME NE PREND PAS PART AU VOTE</p>	

Rapporteur : Bérénice Lacombe
Délibération n°23-10

Objet : GEMAPI – Mission de maîtrise d'œuvre et travaux d'installation d'un déflecteur sur la prise d'eau du seuil Lallier

Considérant le dossier de la études préalables (PEP) au programme d'action de prévention des inondations (PAPI) Arly dans sa version finale du 31/01/2023, établie suite aux remarques de la DREAL.

Considérant le rapport d'instruction favorable du PEP PAPI Arly de la DREAL,

Afin de limiter les embâcles qui obstruent régulièrement les vannes de décharges et de prise d'eau du seuil Lallier, il est nécessaire d'engager une mission de maîtrise d'œuvre visant à dimensionner un dispositif fusible type déflecteur. Cet aménagement doit permettre d'orienter, pour les crues faibles à moyenne, les bois et flottants vers le seuil Lallier.

Ce dispositif vise à limiter les coûts récurrents d'entretien liés à l'enlèvement des embâcles piégés dans les vannes.

Cette action incluse dans le cadre du plan d'aménagement du canal Lallier, est inscrite dans le programme d'études préalable au PAPI.

